

## EDITORIAL

*Martin Kintzinger*

Mit dem vorliegenden Jahrbuch 17 (2014) ist erneut ein Wechsel in der Redaktion verbunden: Frau Julia Crispin, die der Redaktion der Ausgabe 16 (2013) betreut hat, ist nach dem erfolgreichen Abschluss ihres Promotionsprojekts in eine Stelle als wissenschaftliche Mitarbeiterin gewechselt. Herausgeber und Verlag sind ihr für die gewissenhafte Ausführung der Redaktionsarbeiten dankbar, die bis zur Herstellung der satzfertigen Vorlage reichten. Mit dem vorliegenden Band und bis auf weiteres wird die Redaktionsarbeit nun von Herrn Stefan Hynek (Universität Münster) übernommen, der in seiner Person fachwissenschaftliche und IT-Kompetenz zusammenführt. In der redaktionellen Verantwortung von Herrn Hynek wird es möglich sein, den in der Vergangenheit eingetretenen Rückstand in der Publikation der Bände des Jahrbuchs auszugleichen. Herausgeber und Verlag haben sich darauf verständigt, Band 18 (2015) ebenfalls noch im laufenden Jahr 2016 zu publizieren, sodass ab Band 19 (2016) wieder eine zeitnahe Veröffentlichung der Bände jeweils im ersten Halbjahr des folgenden Kalenderjahres möglich sein wird.

Den Anfang des insgesamt 14 Beiträge umfassenden Jahrbuchs machen zwei französischsprachige AUFSÄTZE, die den derzeit aktuellsten Überblick über Entwicklung und Stand der Universitätsgeschichtsforschung zur Vormoderne in Frankreich bieten. Die beiden von Jacques Verger und Boris Noguès erarbeiteten Beiträge sind auf der Grundlage von Referaten auf einer Sommerschule am Deutschen Historischen Institut Paris entstanden, die von Marian Füssel, Johann Lange und Jean-Luc Le Cam 2014 organisiert worden ist.

Wie seit langem üblich, enthält auch die vorliegende Ausgabe des Jahrbuchs einen THEMENSCHWERPUNKT mit einer von Gastherausgebern organisierten Sammlung von Beiträgen, in diesem Fall zum Gegenstand der „Studentenkulturen“. Mit Marian Füssel und Wolfgang Wagner wird er von zwei universitätshistorisch profilierten Experten herausgegeben, die seit langem auch dem Vorstand der internationalen Gesellschaft für Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte angehören. Das Jahrbuch ist der Gesellschaft seit 2011 assoziiert.

Mit der neu eingeführten Rubrik DISKUSSIONEN soll in aktuellen Fällen Raum für einen kontroversen Meinungs austausch zu Fragen der universitätshistorischen Forschung geboten werden. In diesem Jahrbuch wird ein Beitrag aus dem vorausgegangenen Band 16 (2013) besprochen, der sich mit der „Frauen- und Geschlechtergeschichte“ an westdeutschen Universitäten beschäftigt.



# AUFSÄTZE

## ÉTAT ACTUEL ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE EN FRANCE SUR L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS MÉDIÉVALES

*Jacques Verger*

L'histoire des universités médiévales n'est évidemment pas une spécialité française ; c'est un thème qui intéresse historiens et médiévistes partout en Europe et dans le monde (particulièrement en Amérique du Nord et au Japon). L'historiographie française n'est en la matière qu'un élément d'un courant beaucoup plus large. Situation d'autant plus normale que l'université elle-même n'est en rien, elle non plus, une spécificité française mais qu'elle se veut au contraire, depuis l'origine, et spécialement au Moyen Âge, institution universelle, au sens que cela pouvait avoir à cette époque, c'est-à-dire de Chrétienté, même si certaines particularités et une amorce de conscience « nationales » s'y font jour à la fin du Moyen Âge.

Il faut d'ailleurs reconnaître à ce propos que la recherche française porte avant tout sur les universités françaises ou, si l'on préfère, en France, et que les médiévistes français travaillent fort peu sur les universités des autres pays européens, même les plus proches comme l'Italie, l'Angleterre ou la Péninsule ibérique, ce qui est regrettable, car cette orientation assez étroitement nationale ampute la recherche d'une dimension comparative qui serait certainement très féconde.

Heureusement, la réciproque n'est pas tout à fait vraie et divers historiens étrangers, surtout anglo-saxons ou canadiens, mais aussi belges et néerlandais, voire japonais, ont consacré d'importants travaux à des universités françaises, celle de Paris au premier chef, mais aussi des universités provinciales, notamment celles d'Orléans, de Caen ou de Montpellier.

Mais même ainsi, l'appréhension comparée du phénomène universitaire à l'échelle européenne reste insuffisante et d'ailleurs les synthèses en la matière, qu'elles soient anciennes ou récentes, demeurent peu nombreuses et perfectibles.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons, pour fixer les choses, que l'on compte, pour la période médiévale, c'est-à-dire entre 1200 et 1500, dix-sept universités « françaises », c'est-à-dire apparues sur le sol du royaume de France ou de régions limitrophes ultérieurement (avant ou après 1500) rattachées à la France<sup>1</sup>.

Trois datent du XIII<sup>e</sup> siècle : Paris, Montpellier et Toulouse<sup>2</sup>. Six du XIV<sup>e</sup> siècle : Avignon, Orléans, Cahors, Perpignan, Angers et Orange. Huit enfin du XV<sup>e</sup> siècle :

1 Voir la liste établie dans *A History of the University in Europe*, W. Rüegg (gen. ed.), vol. I, *Universities in the Middle Ages*, H. de Ridder-Symoens (ed.), Cambridge 1992, p. 6264 (il existe une version allemande de ce travail : *Geschichte der Universität in Europa*, hg. von W. Rüegg, 4 Bde., München 1993–2010).

2 Pour être tout à fait exact, il faut rappeler ici qu'en réalité on a toujours distingué au Moyen Âge deux universités à Montpellier, indépendantes l'une de l'autre, celle de médecine, attestée

Aix-en-Provence, Dole, Caen, Poitiers, Bordeaux, Nantes, Valence et Bourges. À quoi il faudrait ajouter quelques fondations avortées (Gray, Pamiers, Nîmes) ou rapidement disparues (Grenoble), que Rashdall qualifiait de « paper universities »<sup>3</sup>.

Ce sont là, rapportés à ceux des autres pays d'Europe occidentale, des chiffres relativement élevés et qui témoignent d'une croissance régulière, avec un doublement à chaque siècle du nombre d'universités actives ; cette croissance se ralentira notablement à l'époque moderne (huit universités nouvelles seulement fondées entre 1500 et 1789) et aujourd'hui encore, la plupart des grandes villes universitaires françaises (Paris, Montpellier, Toulouse, Aix-en-Provence, Bordeaux, etc.) peuvent revendiquer, pour leur université, une origine médiévale.

Le réseau universitaire français présente cependant, dès le Moyen Âge, une particularité qui est son déséquilibre. L'université de Paris domine de haut toutes les autres, tandis que parmi les universités provinciales, quelques centres anciens et d'une certaine importance (Montpellier, Toulouse, Orléans) tranchent avec les autres universités, souvent plus récentes, qui demeurent à un niveau désespérément médiocre (Avignon, Aix-en-Provence, Bordeaux, Nantes), voire squelettique (Cahors, Orange). Ce déséquilibre a retenti jusqu'à nos jours sur l'historiographie elle-même qui a largement privilégié l'université de Paris, alors que les universités provinciales ne donnaient souvent matière qu'à des monographies rapides, incomplètes ou essentiellement institutionnelles et descriptives.

## LES ACQUIS DE L'HISTORIOGRAPHIE ANCIENNE

L'historiographie actuelle des universités médiévales n'est pas partie de rien. Elle s'appuie au contraire sur des acquis anciens qu'il faut présenter pour commencer car, plus ou moins consciemment, elle reste largement dépendante de cet héritage, tant pour la documentation qu'elle met en œuvre que pour les orientations qu'elle adopte et les interprétations qu'elle propose. Cette historiographie ancienne commence d'ailleurs actuellement à faire elle-même l'objet de travaux qui visent à la fois à en évaluer la qualité et à en décrypter les présupposés méthodologiques et idéologiques.

Pour faire bref, disons que l'on peut aisément, dans cette historiographie universitaire ancienne, distinguer deux grandes strates successives.

La première strate est celle que l'on pourrait qualifier d'historiographie d'Ancien Régime, produite entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'œuvre la plus représentative de cette production, mais loin d'être la seule, est < l'Historia Universitatis Parisiensis > de César Égasse Du Boulay<sup>4</sup>. Une caractéristique générale de cette historiographie est

dès 1220, et celle de droit qui apparaît après 1289, alors qu'ailleurs on parlait simplement de facultés séparées, mais appartenant à la même université.

3 H. Rashdall, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, 3 vol., Oxford 1895 (nlle éd. augmentée par F. M. Powicke and A. B. Emden en 1936) ; les universités françaises sont étudiées dans les volumes I (Paris) et II (universités provinciales).

4 César Égasse Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis* [...] authore Cæsare Egassio Bulæo [...], 6 t., Paris 1665–1673 ; l'ouvrage de Du Boulay a fait l'objet au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une

d'avoir été produite par des hommes pour qui l'université « médiévale » était encore une réalité vivante, à laquelle ils appartenaient, non seulement pour y avoir étudié, mais parce qu'ils y enseignaient et y exerçaient souvent des fonctions administratives importantes (recteur, syndic, greffier) ; ils la connaissaient donc bien, en quelque sorte de l'intérieur, et leur souci premier, en écrivant son histoire, était de célébrer sa gloire passée et présente et de défendre ses privilèges traditionnels, encore d'actualité pour eux. Ces histoires universitaires anciennes se présentent souvent sous la forme d'annales, autrement dit de récits événementiels, insistant sur les aspects politiques et institutionnels ; mais elles peuvent aussi adopter des découpages thématiques pour s'attacher à tel ou tel élément des structures ou de la vie universitaires.

Le premier mérite de cette historiographie ancienne qui, à dire vrai, concerne beaucoup plus Paris que les universités provinciales, est évidemment pour nous d'être une véritable mine documentaire, car elle a préservé beaucoup de documents dont les originaux ont aujourd'hui disparu. Du Boulay par exemple, a ainsi pu recourir aux registres de la nation française de l'université de Paris pour l'ensemble de la période médiévale alors que n'en subsistent plus actuellement que quelques épaves du XV<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant prendre garde que cette richesse documentaire souffre du fait que les documents ainsi cités et édités le sont généralement sans aucune des exigences de l'érudition moderne (exactitude des transcriptions, recherche des témoins les plus anciens, précision des références archivistiques), ce qui en rend l'utilisation difficile et parfois décevante.

D'autre part, cette historiographie ancienne était loin d'être neutre, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, ses auteurs ne cherchaient pas à écrire une histoire objective et désintéressée de l'institution universitaire, mais à mettre en valeur la continuité de celle-ci depuis ses origines médiévales jusqu'à leur temps et à justifier les prérogatives corporatistes du corps auxquels ils appartenaient. Ce souci d'actualité nourrissait évidemment des interprétations anachroniques ; il est clair en particulier que Du Boulay et ses émules avaient tout intérêt à flatter le pouvoir royal, à affirmer l'antiquité du lien unissant l'université et le prince et à minimiser à l'inverse, en bons gallicans, méfiants vis-à-vis aussi bien de Rome que des ordres religieux (en particulier les Jésuites), le rôle pourtant essentiel de l'Église et de la papauté dans la naissance et l'essor de l'université médiévale.

La seconde strate de l'historiographie universitaire est nettement plus récente. C'est celle qui correspond à l'âge d'or de l'histoire érudite et « méthodique » ou, comme on dit parfois, « positiviste », autrement dit aux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette école s'est distinguée d'abord par de grandes éditions critiques de sources inédites. Que l'on pense à celles des *Monumenta Germaniæ historica* en Allemagne, à celles patronnées par l'École des Chartes ou l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en France, aux *Rolls Series* en Angleterre.

Dans le cas précis de l'histoire des universités médiévales, la curiosité érudite a été nourrie par le renouveau de l'institution universitaire elle-même. C'est à cette époque, qu'un peu partout en Europe et notamment en France naît l'université

moderne selon le type initié à Berlin dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. En quête à la fois de modèle et de légitimation historique, les réformateurs, universitaires eux-mêmes ou hommes politiques, se sont tournés vers les origines médiévales de l'institution à laquelle ils espéraient redonner vie. En France, cette entreprise de restauration universitaire aboutira, de manière d'ailleurs très imparfaite, à la « loi Liard » de 1896.

Quant à la recherche historique, elle produira dans ces mêmes années, après l'œuvre pionnière de Charles Jourdain<sup>5</sup> et la publication de quelques « cartulaires » universitaires provinciaux plus ou moins complets (Aix-en-Provence, Avignon, Montpellier, etc.), deux monuments majeurs :

- le « Chartularium Universitatis Parisiensis » et son « Auctarium » édités par Heinrich Denifle et Émile Chatelain entre 1889 et 1897<sup>6</sup>.
- « Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789 », édités entre 1890 et 1894 par Marcel Fournier<sup>7</sup>.

Quoique toutes deux inachevées et de qualité inégale (surtout celle de Fournier), ces grandes entreprises éditoriales ont eu l'immense mérite de mettre à la disposition des chercheurs une masse énorme de documents. Bien que beaucoup aient déjà été signalés voire édités par leurs prédécesseurs (notamment dans « l'Historia Universitatis Parisiensis » de Du Boulay), il y eut cependant là un élargissement considérable des sources accessibles, en particulier parce que Denifle et Chatelain d'un côté, Marcel Fournier de l'autre firent appel non seulement aux archives universitaires « stricto sensu » mais aussi à des fonds extérieurs, en particulier ceux du Vatican extrêmement riches pour l'histoire universitaire médiévale grâce aux registres pontificaux de lettres et de suppliques. Même si ces éditeurs n'ont pas totalement négligé d'autres types de sources comme les archives royales ou municipales, ce recours massif aux fonds de la papauté et des ordres religieux a imposé une vision très ecclésiastique de l'histoire universitaire, au détriment peut-être de sa dimension sociale et politique. Les introductions dont H. Denifle a pourvu les divers volumes du « Chartularium » n'ont fait qu'accentuer cette image<sup>8</sup>.

En revanche, la France a peu contribué à cette époque à une autre branche de l'histoire universitaire, celle de l'histoire des disciplines, telles que l'histoire de la philosophie, l'histoire de la théologie, l'histoire du droit – alors que ces branches étaient beaucoup plus actives en Allemagne ou en Italie par exemple.

5 Ch.-M.-G. Jourdain, *Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam universitatis Parisiensis* [...], Paris 1862.

6 H. Denifle et É. Chatelain (éd.), *Chartularium Universitatis Parisiensis*, 4 t., Paris 1889–97 ; H. Denifle et É. Chatelain et al. (éd.), *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, 6 vol., Paris 1894–1964 (seuls les deux premiers volumes de « l'Auctarium » sont dus à Denifle et Chatelain, les quatre suivants ont été publiés par divers auteurs entre 1935 et 1964).

7 M. Fournier, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, 4 t., Paris 1890–94.

8 Sur l'apport personnel de H. Denifle à l'historiographie universitaire, voir les études réunies dans Heinrich Denifle (1844–1905). *Un savant dominicain entre Graz, Rome et Paris. Ein dominikanischer Gelehrter zwischen Graz, Rom und Paris*, A. Sohn, J. Verger et/und M. Zink (éd./Hg.), Paris 2015.

De toute façon, la production historique n'a pas suivi la multiplication des publications documentaires, aucune synthèse comparable à celle de Rashdall<sup>9</sup> n'a vu le jour en France où on recense surtout pour cette époque des articles de détail.

Ce courant d'érudition « positiviste » s'est lui-même progressivement épuisé dans la première moitié du *xx*<sup>e</sup> siècle, avec d'ultimes éditions de sources, concernant surtout l'université de Paris (derniers volumes de « l'Auctarium » et éditions des registres des facultés de décret et de médecine)<sup>10</sup>, quelques répertoires d'auteurs et d'écrits universitaires<sup>11</sup> et une production historique très faible qui se limite le plus souvent à des plaquettes commémoratives. L'unique synthèse parue à cette époque, celle de Stephen d'Irsay en 1933–35<sup>12</sup>, est d'une médiocrité significative.

### LE RENOUVEAU DES DERNIÈRES DÉCENNIES

Le renouveau de l'histoire des universités médiévales a démarré, en France comme ailleurs, dans les années 1960. Il suffit de rappeler ici la date symbolique de 1965 qui a vu la création de la Commission internationale pour l'histoire des universités faisant suite à la publication du rapport de Sven Stelling-Michaud sur « L'histoire des universités au Moyen Âge et à la Renaissance au cours des vingt-cinq dernières années », rapport présenté en 1960 au Congrès international des Sciences historiques tenu à Stockholm et qui, tout à la fois, soulignait les lacunes de l'historiographie existante et ouvrait un certain nombre de pistes de recherche<sup>13</sup>. Depuis cette date, non seulement la Commission internationale pour l'histoire des universités a continué à fonctionner sans discontinuer, mais des commissions ou associations nationales sont apparues, ainsi que divers groupes de recherche, spécialement en Allemagne et en Italie (« Gesellschaft für Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte » ; « Centro interuniversitario per le storia delle Università italiane »), des revues spécialisées ont vu le jour (« History of Universities », « Annali per la storia delle università italiane », « Jahrbuch für Universitäts-geschichte »), des colloques se sont régulièrement réunis, etc. La France, il faut le reconnaître, n'est pas spécialement en pointe dans ces initiatives, mais elle y a cependant occupé une place honorable et les publications portant sur les universités médiévales françaises se sont multipliées ; la belle bibliographie

9 Citée supra note 3.

10 La Faculté de Décret de l'Université de Paris au *xv*<sup>e</sup> siècle, M. Fournier et al. éd., 4 t., Paris 1895–1942 ; Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, E. Wickersheimer éd., Paris 1915. Pour « l'Auctarium », voir supra note 6.

11 On pense en particulier à ceux publiés par P. Glorieux, notamment La littérature quodlibétique, 2 t., Paris 1925–35.

12 St. d'Irsay, Histoire des universités françaises et étrangères, 2 t., Paris 1933–35.

13 S. Stelling-Michaud, L'histoire des universités au Moyen Âge et à la Renaissance au cours des vingt-cinq dernières années, dans : Rapports du *XI*<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques, vol. I, Stockholm 1960, p. 97–143. On peut aussi retenir comme point de départ symbolique du renouveau de l'histoire universitaire en France la publication du petit livre de J. Le Goff, Les intellectuels au Moyen Âge, Paris 1957 (nle éd. en 1985). Il est à noter que S. Stelling-Michaud et J. Le Goff furent respectivement le président fondateur et le premier secrétaire de la Commission internationale pour l'histoire des universités.